

Avis au corps enseignant et aux Commissions scolaires

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **14 (1885)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

entendu deux rapports contradictoires, ont adopté les conclusions suivantes :

1. L'enseignement primaire tient compte dans une certaine mesure des besoins immédiats de la vie; toutefois il serait utile et désirable qu'on dotât nos écoles d'un bon livre de sciences naturelles composé surtout à un point de vue agricole.

2. L'école primaire a pour but le développement harmonique des facultés physiques, intellectuelles et morales des enfants.

3. La gymnastique et les travaux manuels contribuent puissamment au développement de l'enfant.

4. L'enseignement selon la méthode *Frœbel* sera introduit dans l'école enfantine.

5. Les travaux manuels à l'école primaire se feront : *a)* par le développement des exercices frœbelins; *b)* par le jardin scolaire; *c)* par l'initiation des jeunes élèves à la culture maraîchère (quelques instructions pratiques sur les soins à donner aux arbres fruitiers seraient aussi d'une grande utilité; dans les villes, les travaux agricoles seraient remplacés par les travaux manuels en rapport avec les besoins locaux).

6. Les visites en classe chez les maîtres d'état et les promenades scolaires dans la campagne sont très désirables.

7. Dans le cas où ces réformes seraient réalisables, l'instituteur sera mis en mesure de donner cet enseignement.

◆◆◆◆◆

AVIS

AU CORPS ENSEIGNANT

et aux Commissions scolaires

L'exposition scolaire permanente (écoles des garçons, au Pensionnat) est ouverte tous les jours de 8 heures à midi et de 1 heures à 6 heures.

Entrée libre.

S'adresser au concierge.